



**DESPEG - Droit et sciences politiques, économie,
gestion**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. DESPEG - Droit et sciences politiques, économie, gestion. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02035965

HAL Id: hceres-02035965

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035965>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales de
l'Université de Nice Sophia Antipolis





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales de l'Université de Nice Sophia Antipolis



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 84
« Sciences et Technologies de
l'Information et de la Communication »
de l'Université de Nice Sophia
Antipolis



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Jean-Luc DEKEYSER, Université Lille 1

Experts :

M. Dominique MERY, Université Nancy 1

M. Bernard SALLES, Université Toulouse 3

Mme Jamila El BOUGRINI, Jeune docteur, Université Paris 11 (2009)

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierrick GANDOLFO



Présentation de l'école doctorale

L'Ecole doctorale (ED) des Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) s'intègre dans la politique niçoise de la formation doctorale, associée au Collège des études doctorales et du PRES euro-Méditerranée. Elle s'appuie sur cinq laboratoires : l'I3S (Informatique, Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis) et le LEAT (Laboratoire d'électronique, antennes et télécommunications) de l'Université de Nice Sophia Antipolis, l'INRIA Sophia Antipolis Méditerranée, le laboratoire CMA (Centre de mathématiques appliquées) des Mines-ParisTech (co-accréditée) et Eurécom. Ces cinq laboratoires sont localisés sur le site de Sophia-Antipolis. Pour la nouvelle demande, Eurécom devrait être rattaché à Paris.

Cette ED est pluridisciplinaire : STIC (primaire) et mathématiques et leurs interactions. On y compte quatre spécialités : informatique, automatique et traitement du signal et des images, électronique et contrôle optimisation et prospective.

Indicateurs

1 – • Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
290	122	2.4	6 (Sauf 2 au dessus)	75	41	11 %	100%	5 %	0 %

2 – • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	20.45 %	24.39 %	22.73 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	4.55 %	7.32 %	6.82 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	38.64 %	51.22 %	54.55 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	20.45 %	4.8 %	29.54 %
Taux de réponse	63.64 %	82.93 %	84.09 %

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Le fonctionnement de l'ED 84 s'appuie sur des laboratoires de très bon niveau et des partenaires industriels de tout premier plan. La politique scientifique est calquée sur celle des laboratoires pour lesquels on retrouve un représentant dans le conseil de l'ED et dans la commission des thèses. Malgré une certaine polarisation au sein de l'ED sur chacun des quatre thèmes, les actions pluridisciplinaires devraient pouvoir exister et être favorisées par l'ED.

Les formations professionnalisantes sont dispensées par le Collège des écoles doctorales (CED). L'ED ne propose pas de formation spécifique, alors qu'elle pourrait être envisagée dans le domaine des STIC pour les métiers de chercheur ou enseignant-chercheur ; une partie des moyens financiers pourrait y être consacrée. Le financement d'écoles fait partie des choix stratégiques de l'ED cela doit être poursuivi, même si cela ne dispense pas l'ED d'avoir sa propre politique de formation. La mise en place d'une politique claire dans la validation des formations des doctorants reste toutefois nécessaire.

Grâce à un message clair dispensé par l'ED, la durée des thèses a tendance à se réduire, même s'il y a encore des thèses en 5 ans. Le taux d'encadrement est contrôlé s'inscrit pleinement dans les normes actuelles (hormis deux exceptions). Le nombre d'abandons reste très supérieur à la normale ; *a priori* il s'agit de départs vers le monde industriel où le marché de l'emploi reste très attractif dans ce domaine.

L'attractivité au niveau national et international est réelle, même si le nombre de thèses en cotutelle pourrait encore augmenter. L'ED n'a pas pour autant une réelle politique de développement international, la participation à des réseaux mériterait d'être poursuivie. L'accueil des nouveaux doctorants devrait être le même pour tous, en particulier avec les offres de charges d'enseignement.

● Points forts :

- L'adossement sur des laboratoires de recherche est de qualité et s'inscrit dans un environnement STIC local de premier plan.
- L'attractivité de l'ED est excellente (elle reproduit celle des laboratoires d'accueil) avec un tiers de locaux seulement et plus de 40 % de doctorants étrangers.
- Le concours sur les contrats doctoraux repose sur un appel ouvert via un affichage sur le site, une réelle sélection par des jurys ad hoc qui assurent un recrutement local, national et international.
- La plupart des doctorants ont trouvé une situation en accord avec leurs attentes entre 2006 et 2009, avec un fort recrutement en qualité de maître de conférences ou chargé de recherche.

● Points faibles :

- Les doctorants n'ont présenté aucun signe ou sentiment d'appartenance à l'ED ; la double localisation sur l'Université Sophia Antipolis et MINES ParisTech accentue encore ce phénomène.
- Le suivi des doctorants se limite à une fiche annuelle à remplir, visée par le directeur de thèse. L'ED ne propose pas réellement d'échanges entre et avec les doctorants, excepté pour ceux de MPT qui bénéficient d'un suivi particulier.
- Il n'y a pas de réelles formations spécifiques à l'ED et au STIC. Les 60 heures de l'ED sont obtenues par validation, au coup par coup, sur des formations qui doivent être prévalidées. Concernant les 30 heures du CED, la plupart des doctorants n'ont pas accès aux cours qui les intéressent : même si l'offre est variée et importante, elle reste insuffisante en capacité d'accueil.
- La réduction de la durée des thèses est effective, mais il ne devrait plus exister de thèses en 5 ans et plus.

Le site Web de l'ED présente plusieurs anomalies. L'Université de Nice Sophia-Antipolis (UNS) investit avec l'ED pour la mise en place d'un nouveau site, c'est aussi l'occasion de définir une politique de communication intra et extra ED.



- Bien qu'elle recrute beaucoup d'étudiants étrangers, l'ED ne participe pas à des réseaux internationaux.
- La gouvernance et le nouveau directeur devraient afficher une politique scientifique propre et visible qui favoriserait l'interdisciplinarité et l'émergence de nouveaux thèmes.
- Le dossier fourni manque de lisibilité.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : C
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B

Recommandations pour l'établissement

- L'ED pourrait renforcer les partenariats intra et inter ED. Certains financements pourraient être réservés dans ce sens.
- Une unification du fonctionnement avec MPT serait bénéfique pour tous. L'école est administrée selon deux administrations différentes. Même si les textes ne l'imposent pas, une charte unique serait souhaitable.
- Il faudrait annoncer aux étudiants une quantification des heures pour les séminaires, les écoles d'été, etc.
- L'ED gagnerait à structurer l'accueil à l'international, par la mise en place de filières avec des universités réputées et la participation à des programmes internationaux.
- Il faudrait favoriser la pérennité de l'association des doctorants.
- Des cours spécifiques à l'ED renforceraient la préparation des doctorants. Un suivi de l'ensemble des formations pourrait être proposé dans le cadre d'un contrat de formation individuel.
- Il faudrait améliorer le suivi des doctorants sur la durée de la thèse en proposant des entretiens adossés à des journées de doctorants où la présence devrait être obligatoire et contrôlée, la mise en place de tutorats inter-promotions, voire de tutorats seniors (référent senior autre que le directeur de thèse pour un suivi couvrant toute la période doctorale, avec un entretien à mi-parcours).
- Dans un souci d'uniformité de traitement, un suivi unique et indépendant de l'établissement de rattachement pourrait être envisagé.
- La mise en œuvre de ces recommandations nécessite un secrétariat de type B à plein temps.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

La double localisation entraîne une gestion séparée des doctorants. En fonction de la taille de l'ED et de sa diversité, il serait souhaitable d'identifier clairement 4 directeurs d'études doctorales avec un fonctionnement en



bureau indépendant du conseil. Le Directeur des études doctorales assurerait alors par discipline la caution scientifique ; il pourrait également intervenir pour la validation des formations par discipline.

- Bilan quantitatif :

On note un flux de doctorants en légère progression. En accord avec les flux entrants, le nombre de soutenances varie entre 40 et 50 par an. La durée moyenne des thèses est de 41 mois, mais il subsiste trop de thèses en 5^{ème} année encore, et le nombre d'inscriptions en 4^{ème} année reste encore élevé. Le message sur la durée de thèse est bien perçu par les doctorants, sans doute moins par les directeurs de recherche. Sur la période prise en compte pour dresser le bilan, 11 % d'abandons sont relevés ; un meilleur suivi des doctorants, avec l'établissement d'un projet professionnel individualisé, devrait limiter ces échecs.

- Encadrement et suivi :

L'ED STIC compte 186 habilitations à diriger les recherches (HDR) pour 290 doctorants. Le taux d'encadrement reste dans des proportions acceptables et très peu de directeurs de thèse affichent plus de 6 doctorants sous leur responsabilité. L'ED respecte les recommandations du Conseil scientifique de l'UNS. Des statutaires non titulaires d'une HDR co-encadrent des thèses ; l'ED devrait favoriser le passage de ces HDR et définir une politique claire d'encadrement des futurs HDR par un nombre maximal de co-encadrements.

Une réunion de rentrée pour l'ED a lieu en début d'année, la participation des étudiants semble être limitée et non contrôlée. Chaque année, le doctorant remplit une fiche d'avancement de sa thèse afin de pouvoir se réinscrire. Son directeur de recherche valide ensuite cette fiche qui remonte au directeur de l'ED. Ce suivi minimaliste ne permet pas une expression libre des doctorants. De ce fait, l'ED reste pour les doctorants un lieu d'enregistrement et de contraintes qui empêche le développement de tout sentiment d'appartenance. La commission des thèses valide les jurys et autorise la soutenance.

Les représentants de l'ED sont très peu visibles (inconnus des étudiants), mais il existe cependant un représentant, membre du conseil de l'ED, dans chaque laboratoire, qui reste le référent pour les étudiants rattachés à ce laboratoire.

Le suivi après thèse reste très difficile par manque de moyens, il repose exclusivement sur les résultats de l'OVE.

- Financement des thèses :

La politique de l'ED en matière de financement est claire et aucune thèse n'est pas financée. Il existe une bonne répartition entre les différentes sources potentielles de financement (MESR, conventions CIFRE, etc.). Lors de la réunion des doctorants, des cas particuliers sont néanmoins remontés, concernant quelques étudiants de 4^{ème} année qui seraient sans rémunération. Le rôle de l'ED, dans ce genre de situation, est primordial.

Pour les financements hors contrats doctoraux, l'ED demande, si besoin, la garantie du financement et refuse les inscriptions en dessous de 1100 €/mois environ.

- Formation :

Chaque doctorant doit suivre 90h de formation. Le collège doctoral propose des modules communs à toutes les ED à hauteur de 30h. Les étudiants regrettent d'avoir très difficilement accès aux formations qui les intéressent.

Un affichage sur une quantification des heures attribuées pour séminaires, école d'été etc. serait souhaitable. Les modules spécifiques à l'ED sont inexistantes, seuls des cours de M2 sont validés. Ceux-ci ne sont pas annoncés aux doctorants, ce qui pose un vrai problème pour s'y inscrire. Certains doctorants arrivent en dernière année sans leur quota d'heures ; le suivi des doctorants ne couvre pas ces problèmes.



L'ED ne semble pas investie dans les doctorales, il y a très peu de participants et aucun message fort n'émane de l'ED pour améliorer cette participation (alors que les étudiants sont notamment demandeurs d'une formation au métier d'enseignant).

Un tiers des docteurs feront carrière dans l'industrie, la mise en œuvre du « doctorat conseil » est un parcours qui peut les y préparer. Là encore, l'ED devrait jouer un rôle décisif pour sensibiliser les doctorants et les directeurs de recherche.

- Ouvertures nationale et internationale :

Le taux de recrutement de candidats hors ED est très satisfaisant, il est sensiblement le même sur les allocations. Le flux des étrangers en doctorat est fort et diversifié. Plusieurs cotutelles existent et aboutissent à des soutenances en temps satisfaisant. Des relations avec d'autres ED existent et restent à pérenniser par le biais de filières privilégiées.

- Projet :

Le départ d'Eurécom est annoncé, il rejoint l'ED de l'ENST (EDITE). Le nouveau directeur de l'ED a en charge la mise en place d'un site. Le suivi des doctorants ne devrait pas reposer exclusivement sur ce site, mais aussi intégrer les structures et organisations humaines de l'ED.

La présentation du projet est fondée sur une poursuite du fonctionnement actuel.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 85
« Sciences de la Vie et de la Santé »
de l'Université de Nice Sophia
Antipolis



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Bernard SALLES, Université Toulouse 3

Experts :

M. Jean-Luc DEKEYSER, Université Lille 1

M. Dominique MERY, Université Nancy 1

Mme Jamila ELBOUGRINI, Jeune docteur, Université Paris 11

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierrick GANDOLFO



Présentation de l'école doctorale

L'Ecole doctorale (ED) n°85 intitulée « Sciences de la vie et de la santé (SVS) » est rattachée à l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS) et son périmètre disciplinaire couvre les champs suivants : interactions cellulaire et moléculaire, immunologie et microbiologie, recherche clinique et thérapeutique, biologie des interactions et écologie. L'ED s'appuie sur 88 équipes d'accueil doctoral (EAD) issues de 19 unités de recherche réparties majoritairement sur 4 sites : campus de la Faculté des sciences de Valrose, campus Sophia Antipolis, campus de l'Hôpital l'Archet et campus de la Faculté de médecine couplé au Centre Antoine Lacassagne (Centre de lutte contre le cancer). Quelques EAD sont présentes sur le campus de Saint d'Angély en odontologie et sur le Centre de recherche de Villefrance sur Mer en biologie du développement en partenariat avec l'Université Pierre et Marie Curie de Paris 6. Quatre unités (UMR 6543 CNRS/UNS, INSERM U895, UMR 6097 CNRS/UNS et UMR INRA 1301-UNS-CNRS 6243) sont très majoritairement représentées dans le fonctionnement de l'ED et assurent l'accueil de 67 % des doctorants. Globalement, la recherche est de bonne qualité, avec 1/4 des équipes exerçant une recherche de très haut niveau comme en témoigne l'impact des publications (IF) effectuées avec les doctorants. Sur la durée du contrat on trouve 239 articles sur un total de 437 dans des revues d'IF > 4 avec comme répartition : 39, 23, 65, 112 articles respectivement, avec des IF >10, 8-10, 6-8, 4-6. Le potentiel de chercheurs et enseignants-chercheurs est de 342 statutaires dont 102 enseignants-chercheurs et 207 HDR (habilitation à diriger des recherches).

Le fonctionnement de l'ED repose sur un directeur assisté de deux directeurs adjoints et d'une secrétaire, lesquels s'appuient sur le conseil d'école qui traite tous les sujets et se réunit tous les 2 mois.

L'ED regroupe environ 120-130 doctorants recrutés selon des procédures claires et bénéficiant d'une information consultable sur un site Web très bien renseigné. Tous les sujets de thèse proposés sont validés en conseil d'ED et les étudiants qui postulent pour un contrat doctoral sont auditionnés par un jury unique. Le taux d'encadrement est de 1 à 2 thèses pour 92 % des HDR directeurs de thèse et le nombre maximum est de 4 pour 2,7 % des encadrants. Les doctorants sont suivis tout au long de leur parcours, avec depuis 2010 un entretien personnel en début de thèse avec le directeur de l'ED. Le suivi de 30h de formation par le Collège des écoles doctorales (CED) et 60h en enseignement spécifique ou équivalent est demandé pour l'instruction du dossier de demande de soutenance de thèse, de concert avec un article publié ou accepté. La durée moyenne des thèses a diminué de façon continue, passant d'une valeur de 45 mois à 43 mois.

Le flux de docteurs formés par l'ED est d'environ 40 par an, tous les doctorants étant financés. Le traitement de l'insertion professionnelle des docteurs est assurée par le secrétariat de l'ED avec une base de données renseignée depuis 1992, avec un taux de réponse de 100 % pour la période 2005-2010. L'ED participe au collège doctoral de l'UNS.

Le renouvellement demandé ne fait état que de modifications mineures, sans changement de direction.

Indicateurs

1 – • Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
127	207	0,61	4	40	43	5,5% médecins 4,7% autres	100	0	0

2 – ● Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005 (total 39)	Pourcentage 2006 (total 38)	Pourcentage 2007 (total 43)
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	25.64 %	18.42 %	23.26 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	15.38 %	10.53 %	23.26 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	56.41 %	71.05 %	51.16
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	49 %	65 %	63 %
Taux de réponse	100%	100%	100%

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

L'offre de formation de l'ED « Sciences de la vie et de la santé (SVS) » se veut trans-disciplinaire avec une activité de recherche couvrant les thèmes suivants : Interactions cellulaire et moléculaire, Immunologie et Microbiologie, Recherche clinique et thérapeutique, Biologie des interactions et écologie. Malgré une aire géographique assez vaste, diverses actions permettent de créer un lien entre les doctorants, telles que les journées de l'ED et une communication efficace *via* le site Web ou le listing des adresses e-mail.

Le directeur s'implique fortement dans l'administration de l'école, avec l'aide de deux adjoints de direction s'intéressant plus particulièrement au domaine soit pédagogique, soit scientifique et d'un secrétariat efficace. A la fois le dossier et les discussions au cours de la visite permettent d'illustrer une direction ouverte et efficace. L'ouverture est le résultat d'une sollicitation fréquente du conseil d'ED tous les 2 mois, avec discussion de toutes les actions à mener. Enfin, la qualité du site Web est à mentionner, ainsi qu'un suivi performant de l'insertion des docteurs.

Le suivi des doctorants s'articule sur plusieurs modalités : un entretien individuel avec le directeur en début de thèse (3-6 mois), un résumé de l'état d'avancement des travaux à chaque demande de réinscription, une audition à mi-parcours en l'absence du directeur de thèse par un comité de suivi qui est une émanation du conseil, et les journées de l'ED. Cette procédure est globalement satisfaisante pour les doctorants qui ont montré, au cours de la discussion avec les membres du comité, un sentiment d'appartenance à cette école.

Le taux d'encadrement est satisfaisant, avec cependant un déséquilibre puisque sur 19 unités ou EA, quatre unités de recherche regroupent près de 70 % des doctorants et bénéficient de 77 % des contrats doctoraux. Cependant, cette répartition correspond à une activité scientifique de grande qualité qui doit servir à attirer les postulants à une formation doctorale.

Le comité a pu apprécier le dynamisme des doctorants qui participent à la vie de l'ED (conseil d'ED, journées de l'ED, proposition de nouveaux enseignements...).

La difficulté d'insertion, en particulier dans le milieu de la recherche académique (3 % sur la période 2005-2007), n'a semble-t-il pas été réellement intégrée par les doctorants, et l'utilisation du tissu industriel sur le site de Sofia devrait être mise à profit, ce point négatif constituant un véritable défi pour la direction, consciente de ce problème. Une politique d'information sur l'insertion professionnelle et l'utilisation des ressources en recherche privée



sur le site de Sophia représentent les deux paramètres majeurs qui seront utilisés par le directeur pour répondre à ce problème qui n'est pas retrouvé dans nombre d'ED du secteur biologie.

En conclusion, cette ED présente un mode de fonctionnement ouvert, transparent dans les décisions prises, et les doctorants bénéficient d'un suivi et d'une écoute de l'équipe de direction.

● Points forts :

- Adossement de l'ED à des laboratoires dont la production scientifique est d'excellente qualité avec une implication réelle des doctorants.
- Mise en place d'une procédure de recrutement des doctorants qui repose sur une transparence de l'offre et avec un jury permettant d'évaluer les compétences académiques et la motivation.
- Le financement de tous les doctorants est de règle pour l'obtention de l'autorisation d'inscription en thèse.
- Un processus de gouvernance efficace avec l'implication forte du directeur et des adjoints, en priorité basée sur une information large des doctorants et des encadrants.
- Le constat d'une politique visant à diminuer la durée des thèses aboutissant à l'absence d'inscription en 5^{ème} année et une durée moyenne en baisse.
- La mise en place d'un site Web utilisé par les étudiants qui présente une information claire et précise.
- Une réelle implication des doctorants dans l'organisation de manifestations, comme par exemple les journées de l'ED.
- Un suivi efficace de l'insertion des docteurs, notamment grâce au travail d'un secrétariat fortement impliqué dans la vie de l'ED.

● Points faibles :

- Un pourcentage d'insertion des docteurs faible dans le milieu académique et la recherche publique.
- Un manque de préparation des doctorants pour une insertion dans le tissu industriel local et national, avec une sous-utilisation du contexte local.
- Des possibilités d'amélioration de l'attractivité de l'ED à l'international avec un recrutement de doctorants étrangers.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A



Recommandations pour l'établissement

Le CED propose un éventail d'enseignements dont la plupart sont appréciés par les doctorants, mais le nombre de places n'est pas en adéquation avec celui des doctorants qui doivent être informés et formés sur la question de l'insertion professionnelle. Une augmentation des moyens, associée à une mise en concurrence des officines positionnées sur ce créneau, sont nécessaires pour afficher une véritable offre de formation.

Les enseignements spécifiques, quand ils existent, reposent sur le bénévolat des chercheurs et enseignants-chercheurs. Ces enseignements participent à la formation des doctorants et les heures d'enseignement devraient logiquement être comptabilisées dans les charges de service des enseignants-chercheurs. Cette simple décision permettrait à l'ED de proposer de nouveaux enseignements spécifiques.

L'ED 85 bénéficie du travail de secrétariat assuré par une ingénieure d'études (IE CNRS) mise à disposition par l'UMR 6097 pour 40 % temps plein. Compte tenu de l'expérience professionnelle accumulée depuis 1999 à ce poste, cette délégation de personnel a été pérennisée. L'UMR 6097 devrait en contre-partie bénéficier de la réversion du coût salarial annuel par l'UNS.

Le coût élevé du logement dans la région freine la venue de doctorants issus d'autres régions ou d'autres pays. Une politique d'aide au logement des doctorants pourrait être mise en place par l'UNS en partenariat avec les EPST.

La région apparaît faiblement impliquée dans le financement des doctorants et une politique volontariste pourrait être menée par l'UNS et ses partenaires pour augmenter cette participation.

Certains laboratoires ne forment pas de docteurs, mais sont rattachés à l'ED. Une meilleure adéquation entre encadrement/productivité et rattachement à l'ED pourrait être effectuée, sans imposer à l'ED de prendre en compte des laboratoires peu performants.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

Le directeur actuel est assisté par un directeur adjoint pédagogique et un directeur adjoint scientifique ; une secrétaire (IE CNRS) est mise à disposition à l'école doctorale pour 40 % de son temps. Le secrétariat est localisé dans les locaux CNRS de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire (IPMC) et un bureau est mis à disposition du directeur pour qu'il puisse, en particulier, recevoir les doctorants.

La dotation budgétaire de 28 k€, dont la moitié est versée au CED pour des formations professionnalisantes inter-EDs de l'UNS, permet à l'ED de fonctionner correctement (environ 100 €/doctorants). En revanche, si des enseignements spécifiques ou orientés vers l'aide à l'insertion professionnelle étaient développés, une augmentation de cette dotation serait nécessaire.

Le conseil de l'ED est composé de représentants de disciplines et non d'institutions. Une élection a lieu chaque année pour représenter les doctorants primo-entrants. Le conseil se réunit tous les 2 mois et toutes les décisions sont prises en son sein. La description de la composition du conseil est ambiguë et ne semble pas correspondre à l'arrêté de 2006. La rédaction sur la composition du conseil d'ED sera actualisée par le directeur.

La communication repose sur un site Web, avec notamment un espace dédié aux équipes d'accueil des doctorants, couplée à une information directe par voie électronique. Il est prévu de réaliser une version anglaise du site Web.

- Bilan quantitatif :

L'ED 85 est une école de taille modérée (120-130 doctorants) avec un flux d'environ 40 docteurs par an qui ont été formés dans l'une des 88 EAD. 342 statutaires, dont 102 EC et 207 HDR, sont regroupés au sein des EAD rattachées à 19 unités de recherche, réparties sur 4 sites dans un rayon de 40 km : campus de la Faculté des sciences de Valrose, campus Sophia Antipolis, campus de l'Hôpital l'Archet et campus de la Faculté de médecine couplé au Centre Antoine



Lacassagne (Centre de lutte contre le cancer). 95 % des EAD sont affiliées à des EPST (INSERM, INRA, CNRS) ou CEA. Sur 19 unités ou EA, 4 unités de recherche (UMR 6543 CNRS/UNS, INSERM U895, UMR 6097 CNRS/UNS et UMR INRA 1301-UNS-CNRS 6243) regroupent près de 70 % des doctorants, mais ne sont pas toutes situées sur le même site géographique, et bénéficient en outre de 77 % des contrats doctoraux. Ces unités sont très performantes comme l'atteste la production scientifique avec des publications dans des journaux d'impact très élevé. 26 % des EAD publient avec les doctorants dans les revues internationales avec IF >10. Environ 50 % publications sont trouvées dans revues avec IF > 4.

Le taux doctorant/HDR est au maximum de 4 pour 2,75 % des HDR et de 1 à 2 doctorant(s) pour 92 % des HDR directeurs de thèse. 105 HDR ont dirigé au moins une thèse.

La durée de la thèse est en diminution progressive entre 2007 et 2009, passant d'une valeur de 45 à 43 mois entre 2007 et 2009. On constate une augmentation du taux de soutenance lors de la 3^{ème} année (9,3 % en 2007 à 27,3 % en 2009) et un nombre nul de dérogation pour une inscription en 5^{ème} année depuis 2009.

Le taux d'abandon est faible, soit 7 personnes sur la période 2007-2009 : 1 médecin en relation avec la politique de réduction de la durée de thèse, 2 retours au pays, 1 perte de laboratoire d'accueil, 2 réorientations professionnelles et 1 suivi de conjoint.

Le principal problème relevé pour cette ED concerne le faible taux d'insertion professionnelle, avec sur la période 2005-2007 les valeurs suivantes : 1,7 %, 21,5 %, 38,8 %, 16,5 %, 18,9 % pour respectivement enseignement supérieur et recherche, post-doctorat en France, post-doctorat à l'étranger, secteur public autre qu'enseignement/recherche et secteur privé.

- Encadrement et suivi :

Tous les projets de thèse sont évalués par le conseil de l'ED, sans thème prioritaire pour l'attribution des contrats doctoraux. Une nette majorité des étudiants de masters locaux, avec un cursus de qualité, est recruté. La raison majeure expliquant le faible recrutement d'étudiants extérieurs est relative au coût du logement dans la région de Nice-Sophia. Les règles du concours pour l'attribution des contrats sont claires et connues des postulants. Une mention « assez bien » est requise à l'issue du master pour l'inscription et il est préférentiellement attendu un rang de classement dans la première moitié.

Après le recrutement, quel que soit le mode de financement, le directeur s'entretient avec chaque doctorant. Une évaluation scientifique est réalisée à chaque réinscription et les doctorants sont auditionnés en deuxième année sur leur projet professionnel. Cette audition par l'équipe de direction a pour objet de connaître l'évolution de la thèse, de sensibiliser le doctorant à son projet professionnel et de résoudre d'éventuels conflits. L'inscription au-delà de la troisième année est accordée uniquement par dérogation après avis favorable du conseil qui s'enquiert de la justification scientifique, de la date de soutenance prévue et du financement lequel est exigé. En outre, les journées annuelles (2 jours) de l'ED participent au suivi et à la cohésion du groupe. Ces journées sont organisées par un comité de doctorants avec l'aide logistique de la direction. Celle-ci est présente pour répondre aux diverses questions ou attentes des doctorants (comme le comité a pu le constater lors de la discussion avec les doctorants).

Pour la soutenance, il est demandé un minimum d'un article en premier auteur dans une revue à comité de lecture, cette condition étant très largement remplie. Cependant, une dérogation est possible sur la base d'une lettre justificative du directeur de thèse et la demande par la direction aux rapporteurs de la thèse d'une évaluation des résultats, pour une valorisation à court terme sous forme d'article. Sur 128 soutenances, 105 l'ont été avec un article en premier auteur, 19 avec un article en co-auteur et 4 sans publication. Il est également demandé la validation de 60h de formation au minimum (validées par le conseil d'école) et 30h de modules d'insertion (validées par le CED).

- Financement des thèses :

Tous les doctorants sont financés. La répartition du financement doctoral est la suivante : allocations/contrats doctoraux UNS (38,4 %), financements pour les doctorants étrangers (14,5 %), Région PACA (14,2 %), salariés (13,9 %), CDD recherche dont associations (9,5 %), allocations organismes (5,2 %), CIFRE (3,5 %) et financements entreprise (0,8 %). Quatre unités de taille importante obtiennent 75 % des contrats doctoraux. Cette répartition répond aux critères demandés pour concourir, i.e. la qualité du projet et de la structure d'accueil ainsi que le cursus et la réactivité du futur doctorant. Aucune politique de quota n'est mise en place.



- Formation :

La formation repose sur 90h d'enseignement soit :

- 30h de suivi d'unités d'enseignement dispensées par le CED. Cette formation répond partiellement aux attentes des doctorants. Au cours de la discussion avec les doctorants, environ 25 % d'entre eux étaient intéressés par ces formations, et ils rencontrent des difficultés pour s'inscrire dans certains modules en raison du nombre limité de places.
- 60h de formation spécifique. Un petit nombre de formations (8 modules méthodologiques ou conceptuels) est proposé aux doctorants et un audit a été lancé pour répondre aux attentes des doctorants. Afin de pallier ces insuffisances en matière de proposition d'enseignement, la validation des formations extérieures et de congrès permet d'atteindre les 60h demandées.

- Ouvertures nationale et internationale :

Parmi la population des doctorants on note 21 % d'étrangers et cinq thèses en cotuelles (soit 4 %) et 2 échanges européens. Trois demandes sont déposées pour 2011. De fait, l'ED est assez faiblement attractive et une politique volontariste devrait être mise en place comme indiqué par le directeur.

- Projet :

Le projet reprend globalement le fonctionnement actuel de l'école avec comme priorité la restructuration de l'ED. Certains sujets transversaux émergent, une constante dans l'évolution de la biologie qui doit interagir avec la physique, les mathématiques, la chimie. En particulier, une évolution vers l'intersection disciplinaire biologie/chimie est envisagée par la direction.

Les doctorants ont semblé ne pas prendre complètement conscience de la difficulté d'insertion, en particulier dans le milieu académique. Le directeur souhaite faciliter un rapprochement avec Polytech Sofia. Lors des Journées de l'ED, des séminaires avec des anciens pourraient être organisés. Ces points sont d'ores et déjà évoqués auprès des doctorants.

Concernant le nombre insuffisant de formations pilotées par le CED, le directeur poursuivra les discussions auprès du CED pour la prise en compte des formations et la participation des doctorants hors CED. La mise en place de formations nécessitera des moyens financiers, voire humains, supplémentaires.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 86
« Lettres, Sciences Humaines et Sociales »
de l'Université de Nice Sophia
Antipolis



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

Mme Marie-Madeleine MARTINET, Université Paris Sorbonne (Paris 4)

Experts :

Mme Delphine COSTA, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

M. Didier POTON DE XAINTRAILLES, Université de La Rochelle

Mme Marjorie RENAUD, Jeune docteur, Université de Caen Basse-Normandie (2009)

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Charles GIRY-DELOISON

Présentation de l'école doctorale

L'École doctorale n° 86 « Lettres, sciences humaines et sociales » de l'Université de Nice Sophia Antipolis regroupe l'ensemble des champs disciplinaires en lettres, langues, sciences humaines. Elle s'appuie sur douze unités de recherche dont huit ont été évaluées A ; elle a contribué à leur évolution dans un sens interdisciplinaire, et à une meilleure intégration des doctorants dans ces équipes. Selon la nouvelle organisation de l'Université de Nice, l'ED assure la formation des doctorants de ces disciplines en coopération avec le Collège des études doctorales réunissant les 6 ED de l'établissement, par un partage d'activités ; elle a établi un programme de formation cohérent des doctorants. Elle est dirigée de manière active par un directeur et un conseil assistés d'un bureau, avec l'appui d'un secrétariat. Elle a un programme scientifique fédérateur sur le monde euro-méditerranéen, et des coopérations internationales notamment avec Gênes et Turin. Elle a de bonnes coopérations régionales, elle obtient notamment des bourses du Conseil régional. Elle a progressé depuis le dernier contrat, sur le plan de la gouvernance et sur le plan scientifique.

Indicateurs

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
316	127	5/HDR actif	12	30	Passée de 63 à 55	10% par an	13%	8%	?

2 – Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	36	58	32
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	22	27	18
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	17	4	26
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	Non renseigné par l'ED	Non renseigné par l'ED	Non renseigné par l'ED
Taux de réponse	97%	96%	94%

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le fonctionnement de l'ED est très satisfaisant, tant sur le plan institutionnel que pour la formation des doctorants récemment formalisée.

Sur le plan institutionnel, la gouvernance s'est renforcée au cours du contrat en cours, comme il avait été conseillé lors de la visite précédente, tout en agissant, par l'intermédiaire du conseil, de manière à maintenir l'équilibre entre les domaines disciplinaires nombreux regroupés dans l'école doctorale.

La formation des doctorants a été grandement précisée récemment ; l'additif au dossier en donne une version à jour, en précisant le système d'ECTS mis en place, ainsi qu'une liste des formations proposées, regroupées en chapitres cohérents, et des modes de validation des formations suivies à l'extérieur. L'école doctorale met en place un archivage électronique des thèses.

La durée des thèses a été réduite de façon significative ; les indicateurs chiffrés (encadrement, durée des thèses) correspondant aux moyennes nationales. Cependant le taux d'abandon peut être estimé supérieur à 50 %.

- Points forts :

- La formation des doctorants mise en place récemment fonctionne de façon très cohérente et complète.
- Un programme scientifique fédérateur permet des relations actives avec les unités de recherche.
- Les coopérations internationales sont institutionnalisées de façon régulière.

- Points faibles :

- Les modalités de financement des missions des doctorants, partagées entre plusieurs instances, sont à préciser.
- Le taux d'abandon estimé est inquiétant.
- En matière de communication, la mise à jour du site de l'ED nécessite une procédure lourde par l'intermédiaire de l'université.
- Le secrétariat est compétent mais en nombre insuffisant.

Notation

- Qualité de l'adossment scientifique (A+, A, B, C) : A

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A+

- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : B

- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A



Recommandations pour l'établissement

Le comité souligne la nécessité d'un soutien administratif plus significatif, étant donné l'ampleur du champ disciplinaire couvert et la montée en puissance de la formation doctorale.

Eu égard au nombre de doctorants, et par comparaison avec d'autres écoles doctorales de champ disciplinaire comparable, le comité estime que cette ED devrait avoir un plus grand nombre de contrats doctoraux.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

Le conseil et le bureau sont très impliqués dans le fonctionnement de l'ED ; l'activité et la disponibilité du directeur sont soulignées par les doctorants, ainsi que la compétence du secrétariat. Etant donné le nombre d'activités organisées efficacement par l'ED (formation des doctorants, enquêtes sur l'insertion notamment), son soutien administratif est insuffisant ; une amélioration vient d'être obtenue par l'attribution d'une salle de doctorants.

- Bilan quantitatif :

Il convient de noter la diminution récente de la durée des thèses, passée de plus de 60 mois à 55 mois. Mais le taux d'abandon réel est estimé à plus de 50 %.

- Encadrement et suivi :

Les données quantitatives correspondent aux moyennes nationales.

En matière d'insertion des docteurs, les enquêtes sont bien menées malgré la difficulté (l'Observatoire de la Vie Etudiante ne peut coopérer, étant tenu à l'anonymat), et elles prouvent qu'une proportion appréciable de docteurs ont des situations correspondant à leur niveau d'études.

- Financement des thèses :

L'école doctorale dispose d'une proportion encore faible de financements sous forme de contrats doctoraux.

- Formation :

Après une période où l'ED offrait une liste de formations optionnelles dans laquelle les doctorants devaient choisir 90h, elle vient de mettre en place un système de crédits couvrant trois champs (scientifique - méthodologique - professionnel, ce dernier en coopération avec le Collège des études doctorales), instituant une fiche pour chaque doctorant récapitulant les sessions suivies, dont certaines dans le cadre des UR. Ces sessions comportent des formations à la maîtrise de l'information, à la rédaction d'article, à l'anglais de communication scientifique. Dans chaque champ, les formations sont organisées en coopération avec des spécialistes, notamment le service commun de la documentation pour la méthodologie, et des acteurs du monde professionnel. Certaines activités sont créditées, par exemple l'intervention dans un colloque, ou les formations à la recherche suivies dans une université étrangère. Les doctorants apprécient vivement ces formations. En matière de professionnalisation, l'ED a eu par les années récentes 7 thèses avec un financement CIFRE ; un nombre limité de doctorants participe à Innov@doc.



- Ouvertures nationale et internationale :

L'université accueille 23 % de doctorants venus d'autres universités françaises, et 21 % venus de l'étranger ; ces étudiants sont attirés par les programmes de recherche des laboratoires. Comme de nombreuses universités françaises, elle a plus d'entrants internationaux que de sortants.

L'université soutient les missions à l'étranger des doctorants, mais les modalités de partage de l'appui financier entre les diverses composantes rendent le dispositif parfois peu lisible.

Ses coopérations les plus actives sont avec les universités de Gênes et de Turin.

- Projet :

Il y a cohérence entre le projet scientifique et l'évolution institutionnelle : développement de la recherche en sciences de l'éducation liée à l'intégration de l'IUFM, et des coopérations avec les sciences fondamentales par la double appartenance de certaines unités (environnement, sciences cognitives).

L'école doctorale envisage la mise en place d'un fichier des publications des doctorants.

Elle souhaite poursuivre l'institutionnalisation des co-tutelles par des partenariats avec des universités étrangères, au-delà des cas particuliers.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°364
« Sciences Fondamentales et
Appliquées »
de l'Université de Nice Sophia
Antipolis



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Claude FABRE, Université Pierre et Marie Curie,
Paris 6

Experts :

M. Jean-Luc DEKEYSER, Université Lille 1

M. Dominique MERY, Université Nancy 1

M. Bernard SALLES, Université Toulouse 3

Mme Jamila EL BOUGRINI, Jeune docteur (2009),
Université Paris 11

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierrick GANDOLFO



Présentation de l'école doctorale

Co-accréditée auprès des universités de Nice Sophia-Antipolis (UNS) et de Toulon, ainsi qu'auprès de MINES ParisTech, rattachée au CNRS, à l'INRIA et à l'Observatoire de la Côte d'Azur, l'Ecole Doctorale (ED) n°364 de Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA) irrigue l'ensemble des « sciences dures » de l'aire régionale Côte d'Azur, des mathématiques aux géosciences, en passant par la physique et la chimie, avec une forte composante matériaux et environnement, dans leurs aspects à la fois fondamentaux et appliqués. Elle est donc fortement pluri-disciplinaire, avec les inconvénients, mais aussi les opportunités, que cela représente. L'ED 364 est aussi très éclatée géographiquement. Elle est partie prenante de plusieurs structures internationales et s'adosse à des pôles de compétitivité régionaux et nationaux, sur les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur Euro-Méditerranéen, et ParisTech pour sa composante Mines. Ses doctorants effectuent leurs recherches dans une des 11 UMR, 1 UPR et 5 EA qui lui sont rattachées.

Dans la nouvelle demande, l'Université de Toulon n'est plus co-accréditée car elle s'est rattachée à l'Université Aix-Marseille.

Indicateurs

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
370	315	1,17	4,83	66	41	5,5%	100%	3%	0

2 – Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	29.51 %	24.07 %	14.71 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	8 %	2 %	9 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	62.30 %	64.81 %	75 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	13 %	16 %	21 %
Taux de réponse	100 %	94 %	98 %

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

L'ED SFA irrigue de manière satisfaisante les laboratoires de recherche de la région de Nice en doctorants venant de la région aussi bien que de l'extérieur ; elle forme des docteurs appréciés, puisque le taux d'insertion est remarquablement élevé principalement dans le secteur privé en adéquation avec les champs disciplinaires majeurs. Pour des raisons multiples, liées en particulier à sa diversité thématique et géographique, à l'existence d'une composante fortement identifiée Mines, ainsi qu'à l'absence d'un système d'information par site Web réellement opérationnel, en dépit des efforts de son directeur, cette ED présente des difficultés quant à son affirmation identitaire : il y a un indéniable défaut de communication et d'information entre l'ED et ses doctorants. L'ED SFA ne s'appuie pas assez sur la volonté manifestée par les doctorants de participer directement à son animation. Par ailleurs, le rattachement de MINES ParisTech ne semble pas apporter de synergie particulière à l'ensemble de l'ED, qui apparaît plus comme la juxtaposition de deux entités plutôt que comme un tout cohérent.

● Points forts :

- L'ED est adossée à un nombre important de laboratoires de recherche reconnus.
- Elle a su développer des programmes d'échanges internationaux en liaison avec sa situation géographique.
- Le taux de financement indiqué est optimal. Une règle de financement minimal est appliquée.
- Une politique efficace a été instaurée par l'ED pour limiter la durée des thèses.
- L'insertion des jeunes docteurs est globalement satisfaisante.

● Points faibles :

- Il y a un défaut majeur de communication entre les doctorants et l'ED.
- Les doctorants rencontrés n'ont pas le sentiment d'appartenir à une école et ne participent pas suffisamment à son animation ; la bipolarité entre l'UNS et Mines ParisTech ne favorise pas la visibilité de l'ED dans son ensemble.
- Le suivi des doctorants est largement à perfectionner.
- L'ensemble des procédures de recrutement manque de clarté.
- L'interdisciplinarité n'est pas pleinement mise à profit.
- L'offre de formation reprend des cours de M2 et colloques sans véritable plan de formations spécifiques et en conséquence ne répond pas à toutes les attentes des doctorants.

Notation

● Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A

● Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : B

● Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A

● Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B



Recommandations pour l'établissement

Le développement d'un site Web, qui est en train d'être effectué, et son entretien régulier, sont essentiels pour pallier les défauts de communication signalés en amont. Ils devraient aussi permettre d'optimiser l'affichage des procédures de recrutement, qui varient inévitablement en fonction du type d'allocation attribuée.

Le comité d'évaluation appuie la demande de l'établissement pour le recrutement d'un personnel de secrétariat/gestion, ce qui faciliterait grandement le travail si essentiel de suivi des doctorants.

L'ED devrait veiller à favoriser une plus grande participation des doctorants à la vie de l'ED et à l'animation des différentes manifestations, en particulier la réunion de rentrée et le colloque des doctorants, qui sont les seules occasions autour desquelles l'identité de l'ED peut se bâtir vis-à-vis de ses doctorants.

L'ED n'utilise pas encore suffisamment dans son fonctionnement son atout qui est la grande diversité disciplinaire de ses laboratoires d'accueil. Elle devrait assurer plus de formations spécifiques, hors Collège des écoles doctorales (CED), en particulier autour des axes interdisciplinaires matériaux et environnement.

Le financement des thèses par la région PACA n'est pas à la hauteur des ambitions affichées. Son faible niveau limite les possibilités de développement de l'ED et, par voie de conséquence, du potentiel de recherche de la région.

La direction actuelle de l'ED fait preuve d'une très bonne volonté et ses efforts ne sont pas remis en cause. Pour autant, il existe une marge de progression importante et l'ensemble de l'équipe de direction est donc invité à travailler dans les directions indiquées dans ce rapport pour améliorer le fonctionnement de l'école.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

L'ED n'a pour le moment qu'une secrétaire/gestionnaire pour un nombre important de doctorants et dans une phase de développement de ses outils informatiques. C'est insuffisant pour assurer un fonctionnement harmonieux et pour développer de nouvelles actions.

Les moyens mis à la disposition de l'ED sont reversés à hauteur de 50 % au CED pour lui permettre d'assurer les actions communes de formation, qui sont appréciées par les doctorants, mais insuffisantes en nombre et variété. Ce développement, ainsi que celui des enseignements propres à l'ED, nécessite des moyens humains et financiers supplémentaires.

La gestion financière de l'ED a subi des aléas liés à des problèmes de versement de crédits au niveau de l'UNS, qui devraient être corrigés à l'avenir.

- Bilan quantitatif :

Avec 370 étudiants, plus de 100 inscrits par an et un potentiel d'encadrement de 315 titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), l'ED SFA voit ses effectifs augmenter d'année en année. Elle est en forte augmentation par rapport au plan quadriennal précédent et a encore une marge de progression. Le nombre de doctorants par HDR varie selon les disciplines tout en se situant, à de très rares exceptions près, dans les limites du raisonnable. La durée moyenne des thèses est aux alentours de 40 mois, et très peu de doctorants sont engagés dans une 5^{ème} année et au-delà. La politique de réduction de la durée des thèses a donné des résultats, mais doit perdurer pour aboutir à une durée proche de 3 ans, objectif atteignable dans ces champs disciplinaires. Le taux d'abandon, qui est de 5 % environ, a diminué par rapport à la période précédente.



- Encadrement et suivi :

L'ED SFA a commencé à mettre en place une procédure détaillée de suivi de la thèse, dont la mise en œuvre devrait être facilitée par la résolution, qu'on espère prochaine, des problèmes informatiques. A l'heure actuelle, seuls les doctorants inscrits à Mines ParisTech bénéficient d'un véritable suivi de leur parcours. L'ED devrait généraliser le système de tutorat qu'elle a commencé à mettre en place avec certains laboratoires. Un colloque des doctorants mis en place depuis 2006 est obligatoire à mi-parcours de la thèse, avec présentation d'un article ou d'un poster. Une procédure spéciale de contrôle existe dans les cas de dépassement de la durée de 3 ans. Le suivi ultérieur des docteurs est bon, ce qui nécessite un important travail de recherche de la part du secrétariat. Le pourcentage de docteurs en stage post-doctoral, bien que faible, n'est cependant pas négligeable.

- Financement des thèses :

L'ED SFA a instauré un minimum de financement de la thèse de 800 euros mensuels pour l'autorisation d'inscription, minimum qu'elle envisage d'augmenter. Toutes les thèses de l'ED sont financées, avec une grande variété des organismes de financement, les contrats ministère n'entrant que pour un quart environ dans le total. La procédure de sélection est essentiellement basée sur le mérite « académique » des candidats évalués sur dossier et sur des sujets de thèse qui ont été préalablement validés par l'ED. Les candidats ont pour la plupart un entretien avec des enseignants-chercheurs ou chercheurs de l'ED, qui semble être plus une prise de contact qu'un réel instrument de sélection. Cette procédure complexe, liée à la très grande variété des sujets proposés, des candidats et des sources de financement, n'est pas bien comprise par les doctorants, ni par les membres du comité.

- Formation :

L'essentiel de la formation est assuré par le Collège des écoles doctorales. Les enseignements, ateliers ou séminaires, sont appréciés des doctorants. Il serait souhaitable que le nombre de places offertes pour les formations les plus « populaires » soit augmenté. La formation spécifique à l'ED 364 s'appuie sur les écoles thématiques et autres possibilités analogues dans chaque discipline, sur quelques cours longs spécialisés organisés par l'ED, et sur un petit nombre de « cours de synthèse » de 3h à vocation plus généraliste. Ces enseignements, susceptibles d'intéresser tous les doctorants et tout en tirant profit de la forte pluridisciplinarité de l'ED, devraient être plus nombreux et contribuer à l'élaboration de l'« image de marque de l'ED », à sa cohésion et à sa visibilité, pour les doctorants et à l'extérieur.

- Ouvertures nationale et internationale :

Une proportion importante des doctorants vient d'autres régions de France (39 %), et de l'étranger (31 %). Par ailleurs, les laboratoires d'accueil de l'ED sont largement insérés dans des structures de collaboration nationales et internationales, dont bénéficient l'ED et les doctorants, et qui se traduisent par un nombre relativement important de thèses en cotutelle (8 %). Il faut saluer la politique active de l'ED dans ce domaine, pour sa participation à six importants réseaux internationaux, dont deux viennent de démarrer, qui lui assurent des financements et de bons candidats au doctorat.

- Projet :

Les changements prévus sont liés à la restructuration de la recherche en Côte d'Azur, notamment en astrophysique, et au départ de l'Université de Toulon. L'ED devra veiller à accompagner la montée en puissance du pôle interdisciplinaire sur l'environnement. Peu de changements sont prévus dans le fonctionnement de l'ED, à l'exception notable du changement de directeur. L'amélioration du fonctionnement de l'ED est pour beaucoup liée au développement de son site Web et de la base de données associée, qu'il faut assurer de toute urgence. Toutes les ED ayant à peu près les mêmes besoins en matière informatique, il serait peut-être bon d'organiser ce développement en liaison avec ce qui se fait à l'échelle nationale.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 513
« Droit et Sciences Politiques,
Economiques et de Gestion
(DESPEG) »
de l'Université de Nice Sophia
Antipolis



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

Mme Delphine COSTA, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Experts :

Mme Marie-Madeleine MARTINET, Université Paris Sorbonne (Paris 4)

M. Didier POTON DE XAINTRAILLES, Université de La Rochelle

Mme Marjorie RENAUD, Jeune docteur, Université de Caen Basse-Normandie (2009)

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Charles GIRY-DELOISON

Présentation de l'école doctorale

L'ED 513 « Droit et sciences politiques, économiques et de gestion » (DESPEG) est une école doctorale de site, rassemblant les doctorants en droit privé et public, en histoire du droit, en science politique, en économie et en gestion, issus de 7 unités de recherche (dont une UMR, une EA qui doit rejoindre cette dernière et une EA en construction), couvrant ces champs disciplinaires, répartis sur deux sites géographiques et dépendant de quatre composantes au sein de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS).

Cette école doctorale est née de la fusion en 2008 de deux précédentes structures, une ED en Droit et Science politique (sections CNU 1 à 4) et une ED en Sciences économiques et de gestion (sections CNU 5 et 6). Au demeurant, son directeur de 2008 à 2010 était l'ancien directeur de la première de ces structures, tandis que son actuel directeur était auparavant celui de la seconde. Cette fusion s'est accompagnée de la mutualisation des moyens, puisque les deux secrétaires des structures précédentes sont devenues celles de l'actuelle ED 513. En outre, le conseil d'ED est né de l'adjonction des membres des deux précédents conseils d'ED. La naissance de l'ED 513 s'est donc opérée dans une continuité bénéfique aux doctorants, non sans susciter pourtant certaines réticences de la part des enseignants-chercheurs, notamment du fait de leurs pratiques divergentes en termes de direction de thèse.

L'ED DESPEG a pour principale caractéristique sa multidisciplinarité, qui doit en faire sa force et sa richesse. Forte de plus de 450 doctorants, cette école doctorale souffre, en termes d'enseignants-chercheurs HDR, d'un sous-encadrement chronique dans les disciplines concernées. Cette situation explique un taux d'encadrement ainsi qu'une durée moyenne des thèses assez élevés, caractéristiques cependant communes aux ED du secteur « droit - économie - gestion ». Enfin, l'ED s'efforce de mettre en place des formations particulières aux disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, ainsi que des formations transdisciplinaires, avec des difficultés inhérentes à l'entreprise elle-même.

Indicateurs

1 – • Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants / HDR constaté	Maximum constaté doctorants / HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
472	116	4,06	16,5	55	59	5 % Estimé à environ 50 %	58,8 %*	0 %	0 %

* NB : Sur les 60 docteurs diplômés en 2008 qui ont répondu au questionnaire (3 ne l'ont pas renseigné), 28,6 % ont obtenu un financement doctoral (allocation MESR, contrat doctoral, bourse régionale, CIFRE) ; 30,2 % étaient salariés du secteur public ou privé ; 36,5 n'avaient pas de financement ou une autre source de financement.

2 – • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007	<i>Pourcentage 2008**</i>	<i>Pourcentage 2009**</i>
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	15,5 %	27 %	19,6 %	6,3 %	7,7 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	15,5 %	11 %	17,8 %	1,6 %	5 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	53 %	50 %	55 %	57 %	57 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	–	–	5,3 %	19 %	7,7 %
Taux de réponse	84 %	91 %	95 %	97 %	95 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

L'ED 513 DESPEG est en cours de construction puisqu'elle est assez récente, du fait de sa fusion de deux ED précédentes. Elle doit gérer un nombre important de doctorants, avec des difficultés propres aux sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion. Elle était préparée à la multidisciplinarité du fait de l'existence de la plus importante des unités de recherche, qui abrite la plus forte part de ses doctorants, à savoir une UMR de droit, d'économie et de gestion. Mais elle se trouve de fait face à des unités de recherche qui s'occupent de façon inégale - en fonction de leurs ressources - de leurs doctorants et qui envisagent de façon assez diverse la conduite du doctorat.

Fort de un secrétariat disponible et compétent, d'un directeur impliqué dans les études doctorales, l'ED 513 DESPEG est appréciée de ses doctorants, qui estiment que les formations se sont améliorées et diversifiées. Pour autant, son fonctionnement souffre de certaines anomalies : aucun bureau ne gère les études doctorales au quotidien, tandis que le budget n'est pas discuté en conseil, ni, du reste, prévu. De nombreuses dépenses doctorales - soutenances de thèse, mobilité doctorale - sont prises en charge par les unités de recherche, lesquelles participent fortement, bien qu'au sein du conseil d'ED, à la répartition des contrats doctoraux et au suivi des doctorants.

L'attractivité de l'ED 513 reflète en réalité celle de ses unités de recherche davantage qu'elle ne s'appuie sur une réelle politique d'ouverture nationale et internationale, par exemple par appels d'offres sur sujets de thèse financés, hormis la mise en place de partenariat fort avec les Universités de Turin et de Gênes, dans le cadre du Groupement européen de coopération territoriale auquel participe l'Université de Nice (sorte de PRES international). En outre, du point de vue du recrutement des doctorants, seules les conditions académiques de réalisation de la thèse sont prises en considération, à l'exclusion des conditions matérielles.

En somme, les efforts conduits par l'ED 513 « DESPEG » depuis sa création en 2008 sont notables, notamment en ce qui concerne la diversité des formations disciplinaires et transversales proposées aux doctorants ainsi que le suivi des doctorants et la mise en place d'une volonté de réduire la durée moyenne des thèses, au moyen du refus de réinscription de certains doctorants au-delà de la 6ème année. Toutefois, ces efforts doivent être poursuivis dans le sens d'une plus grande transparence budgétaire, d'une véritable sélection des doctorants contractuels et d'une

** Taux d'insertion à 1 an.



meilleure offre de formation en concertation avec les doctorants : ils ne pourront l'être sans l'aide des enseignants-chercheurs HDR et des unités de recherche ou encore sans s'appuyer sur un conseil d'ED fort et impliqué dans la défense des études doctorales.

- Points forts :

- Tout d'abord, la principale force de l'ED 513 réside en sa multidisciplinarité.
- L'ED se caractérise ensuite par la disponibilité de ses personnels à l'égard des doctorants ainsi que par leur compétence ; elle mène une réelle politique de communication (site Internet maîtrisé en interne).
- Enfin, l'ED 513 manifeste sa volonté de promouvoir l'insertion des doctorants, en tenant compte des spécificités des carrières envisagées par les doctorants en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion.

- Points faibles :

- En premier lieu, le budget n'est nullement anticipé, ni même discuté en conseil d'ED.
- En second lieu, l'attribution des contrats doctoraux souffre d'une certaine opacité et d'un manque d'ouverture vers l'extérieur, s'agissant à la fois de la publicité des sujets de thèse et de la composition du jury de concours ; en outre, l'ED choisit des candidats et non des sujets de recherche.
- En dernier lieu, l'ED 513 peine à mettre en place un suivi des doctorants permettant de déceler les éventuelles difficultés rencontrées par ces derniers, sans doute du fait de leur grand nombre.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : B
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B

Recommandations pour l'établissement

Premièrement, l'ED 513 DESPEG gagnerait à améliorer son fonctionnement interne, par exemple en réunissant régulièrement un bureau, qui se composerait, outre de son directeur, d'un directeur adjoint qui serait d'une autre discipline que ce dernier (sections CNU 1 à 4 d'un côté, sections CNU 5 et 6, de l'autre) - comme il en existait un entre 2008 et 2010 -, d'un personnel IATOS et d'un doctorant, tous élus au sein du conseil d'ED. Cette amélioration pourrait également s'appuyer, lors du prochain renouvellement du conseil d'ED, sur une composition permettant l'implication réelle de personnalités extérieures, issues du monde socio-économique ou du monde scientifique, afin d'accroître l'ouverture de l'ED vers l'extérieur. Elle serait aussi induite par l'instauration d'une véritable discussion budgétaire afin que la ventilation entre les différents postes se fasse en toute transparence et pour permettre de mieux répartir les prises en charge des dépenses doctorales entre l'école doctorale, d'une part, et les unités de recherche, d'autre part.

Deuxièmement, l'ED 513 pourrait se rendre plus attractive en instaurant une procédure de recrutement des doctorants contractuels permettant une véritable émulation entre les meilleurs des étudiants des masters 2 de l'Université de Nice Sophia Antipolis dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, d'un côté, et des étudiants issus de masters d'autres universités françaises ou de parcours étrangers, d'un autre côté. Cette procédure pourrait se prolonger par un concours sur audition des candidats, par un jury composé non seulement des membres enseignants-chercheurs HDR du conseil d'ED, mais également de collègues d'autres universités et/ou des membres extérieurs du conseil d'ED, voire des élus doctorants. Ce concours se ferait sur des sujets de recherche couplés à des candidats et non l'inverse. En dépit de la difficulté de la mise en place de telles procédures, celles-ci devraient permettre d'attirer d'excellents doctorants vers l'ED 513 et d'encourager les étudiants de l'UNS à figurer parmi ceux-ci.

Troisièmement, l'ED 513 encadrerait mieux encore qu'actuellement ses doctorants si elle mettait en place un suivi de leurs travaux de recherche, autre que la procédure de vérification qui se déroule lors des réinscriptions. Sans nécessairement mettre en place des comités de suivi de thèse, dans la mesure où le nombre de doctorants de l'ED découragerait probablement une telle entreprise, l'ED DESPEG pourrait sans peine superviser les ateliers de présentation par les doctorants de l'état d'avancement de leurs travaux de recherche doctorale, qui ont lieu pour l'heure au sein des unités de recherche, ce qui lui permettrait de déceler les difficultés de certains, quelles qu'en fussent les raisons. Une telle démarche favoriserait, en outre, la multidisciplinarité au sein de l'ED 513, en permettant aux doctorants de toutes disciplines de confronter leurs travaux, non seulement sur le plan de la méthodologie, mais aussi sur celui des résultats escomptés et obtenus. La multidisciplinarité de l'ED 513 DESPEG resterait ainsi une véritable force, sans constituer un frein à l'organisation des études doctorales en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion au sein de l'Université de Nice Sophia Antipolis.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

L'ED 513 DESPEG a récoûté les moyens des deux précédentes ED et bénéficie également de moyens mis par les unités de recherche à la disposition de leurs doctorants (postes informatiques pour les doctorants financés de l'UMR 6227 Groupement de recherche en économie, droit et gestion -GREDEG, salle pour les doctorants de l'EA 1198 Equipe de recherche sur les mutations de l'Europe et de ses sociétés -ERMES) : elle est donc administrée par deux secrétaires à temps plein et un personnel contractuel à mi-temps, en plus d'un directeur très investi. En revanche, l'ED ne dispose pas d'un bureau, qui serait une émanation du conseil, pour assurer le fonctionnement de l'ED au quotidien.

Quant à lui, le conseil d'ED réunit surtout les représentants des unités de recherche et les doctorants, sans que les personnalités extérieures semblent très impliquées dans la vie de l'ED, mis à part un collègue de l'Université de Gênes, au demeurant présent lors de la visite du comité d'évaluation. En outre, le directeur de l'ED 86 « Lettres, sciences humaines et sociales -LSHS » ne fait pas partie de ces personnalités extérieures, alors, qu'à l'inverse, le précédent directeur de l'ED 513 DESPEG appartient au conseil de l'ED 86. De plus, le conseil se réunit effectivement trois fois par an, comme l'attestent les comptes-rendus de ses réunions mis en ligne, mais sans indication des présents, des absents et des excusés.

Le budget de l'ED 513 n'est pas géré de la meilleure façon et devrait être discuté en conseil d'ED, faire l'objet d'une prévision l'année précédant son exercice et également d'un bilan en fin d'année. Dans ces conditions, la répartition budgétaire entre les unités de recherche d'un côté, l'école doctorale de l'autre, souffrent d'un manque de transparence et de rationalisation.

Par ailleurs, l'ED « DESPEG » gère elle-même son propre site Internet (www.ed-despeg-unice.fr), qui met à disposition des doctorants nombre d'informations utiles sur les réunions du conseil, les formations doctorales, les soutenances de thèse et le financement doctoral, notamment l'attribution des contrats doctoraux. Ce site est également relié à celui de l'association des doctorants (www.unice.fr/edmo), très active, qui édite une lettre d'information électronique qui permet de publier des contributions de doctorants, auxquelles renvoient d'autres sites Internet professionnels.



- Bilan quantitatif :

L'ED 513 DESPEG compte de nombreux doctorants : 472 en 2009-2010 ; environ 430 en 2010-2011.

Elle compte trop peu d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches, comme c'est malheureusement fréquent dans les disciplines du domaine « Droit - économie - gestion » : 116 HDR.

Par suite le rapport entre le nombre de doctorants et le nombre d'encadrants varie entre 4 et 3,7. Toutefois, de nombreux HDR encadrent plus de 10 doctorants, avec un maximum de 16,5, ce qui semble excessif, en dépit des recommandations du conseil scientifique de l'UNS dans les disciplines du domaine Droit, économie, gestion -DEG (10 doctorants et 4 supplémentaires, de façon exceptionnelle).

Le nombre de soutenances par an varie de 39 à 60, en fonction des années, sans que le directeur ait pu expliquer les variations d'une année à l'autre. Il correspond donc au moins à 10 % des doctorants.

En revanche, le taux d'abandon est évalué à 4 ou 5 % sans réelle justification. Il peut être estimé à 50 % à partir des chiffres fournis par l'ED.

La durée moyenne de la thèse est imprécise : elle se situe aux alentours de 5 ans (ou de 4 inscriptions), sans autre précision. Il faut néanmoins noter les efforts pour empêcher les réinscriptions au-delà de la 6^{ème} année.

- Encadrement et suivi :

S'agissant du suivi des doctorants, il ne s'effectue qu'une fois l'an, lors de la réinscription, de façon plus exigeante à partir de la 4^{ème} année en raison de la nécessité d'une inscription dérogatoire. Chaque doctorant doit remplir une fiche qui permet de s'assurer, d'une part de l'avancement de la thèse, d'autre part du suivi des formations ; cette fiche doit être visée par le directeur de recherches et le directeur de laboratoire. Enfin, toutes les fiches sont examinées en début d'année universitaire par le conseil d'ED. En l'absence de bureau, il est difficile de savoir comment sont examinées les inscriptions et réinscriptions tardives, dans le cadre d'une cotutelle par exemple. Aucun comité de suivi de thèse n'est donc mis en place, en raison du trop grand nombre de doctorants.

S'agissant de la soutenance de thèse, aucune procédure ne semble formalisée, hormis la vérification du suivi des formations. Toutefois, les doctorants peuvent faire l'objet de dispense de formations, notamment s'ils ont dû financer leur thèse en étant salariés. Mais rien de très précis n'a été communiqué à cet égard au comité d'évaluation. De plus, aucune possibilité de co-encadrement par des enseignants-chercheurs qui souhaiteraient obtenir l'habilitation à diriger des recherches n'est envisagée.

S'agissant du suivi des docteurs, il s'appuie en grande partie sur les travaux de l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université de Nice, mais semble complété par des investigations opérées, lors des enquêtes ministérielles et des évaluations notamment, par les secrétaires de l'ED. Il semble très positif, puisque 19 % des doctorants intègrent la recherche publique, 18 % le reste du secteur public et plus de 50 % le secteur privé.

- Financement des thèses :

Trop peu de thèses sont financées sur contrats doctoraux, bourses régionales, CIFRE. Dans ces conditions, les doctorants de l'ED 513 sont souvent obligés de travailler pour financer leur thèse de doctorat. Ainsi, un tiers des doctorants disposent d'un financement public, un tiers d'un financement privé (salariés), un tiers n'ont pas de financement.

En outre, l'ED ne s'assure à aucun moment que le doctorant qui souhaite s'inscrire en thèse dispose des conditions matérielles pour le faire, alors même qu'elle exige un bon niveau académique (mention au master recherche ; examen particulier des masters professionnalisants, des masters hors UNS, de France ou de l'étranger).

- Formation :

Les doctorants de l'ED 513 DESPEG doivent suivre 90 heures de formation, qui se répartissent de la façon suivante : 30 heures d'insertion professionnelle, sous la responsabilité du Collège des études doctorales (CED) de



l'UNS, 30 heures de formation disciplinaire, sous la responsabilité des unités de recherche et la coordination de l'ED, 30 heures de formation transversale, sous la responsabilité de l'ED.

Les doctorants sont très satisfaits des formations du CED, y compris de Innov@doc, qui sont les doctoriales de l'UNS, auxquelles certains ont participé. Notamment, la valorisation de leurs compétences leur semble prometteuse pour leur avenir. Toutefois, le nombre de places étant restreint, peu d'étudiants de l'ED 513 ont pu participer à Innov@doc.

En ce qui concerne les formations transversales, les doctorants se satisfont des formations proposées par le service commun de la documentation (SCD), en bibliométrie, veille automatisée, bases de données, traitements de texte, etc. Ils se réjouissent également de la mise en place de formations destinées à présenter les concours pour accéder à la carrière universitaire (CNU, agrégation).

Les formations disciplinaires proposées directement par l'ED - « Épistémologie juridique », « Économétrie » et « Modélisation » - ont été mises en place récemment, à la satisfaction des doctorants. De plus, la rentrée doctorale est l'occasion d'une journée scientifique. Se déroulent également des conférences thématiques, parfois en collaboration avec l'ED 86 « LSHS » de l'UNS. De leur côté, les unités de recherche organisent des séminaires où les doctorants présentent l'état d'avancement de leurs travaux respectifs. De fait, le sentiment d'appartenance des doctorants les lie parfois davantage à leur unité de recherche qu'à leur école doctorale. Mais cela est peut-être également lié au manque de locaux propres à l'ED, alors que certaines UR disposent d'une salle dédiée aux doctorants (UMR 6227 GREDEG et EA 1198 ERMES).

Si les efforts de déploiement des formations doctorales par l'ED 513 sont patents, ils pourraient probablement s'étoffer encore afin d'offrir aux doctorants un large choix ; en outre, ils pourraient aussi cibler les doctorants salariés en prévoyant des horaires adaptés ou des formations à distance, comme l'anglais en « e-learning » envisagé par le CED de l'UNS.

- Ouvertures nationale et internationale :

De son côté, l'ouverture nationale est plutôt celle des unités de recherche que de l'ED 513 DESPEG elle-même. En effet, rien ne semble fait pour attirer des doctorants vers l'UNS. Notamment, les contrats doctoraux attribués à l'ED 513 font l'objet d'une attribution entre unités de recherche, sans réelle ouverture vers l'extérieur.

Quant à elle, l'ouverture internationale bénéficie des liens privilégiés avec certaines universités, comme celles de Gênes et de Turin, en Italie, du fait de l'existence du Groupement européen de coopération territoriale (sorte de PRES international). Mais elle n'est guère plus formalisée. Le nombre de co-tutelles s'élève néanmoins à 57.

- Projet :

Le projet est très bref : il se contente davantage de pointer des difficultés, que de proposer de solutions pouvant y remédier. Il souligne surtout les contradictions auxquelles est confrontée l'ED 513 DESPEG : demande forte de l'UNS d'augmenter le nombre de doctorants, sans moyens supplémentaires ; demande d'inscription en doctorat en hausse, mais faible nombre d'encadrants HDR ; durée moyenne des thèses difficile à faire chuter, en raison du trop grand nombre de doctorants salariés et des exigences académiques des sections CNU 1 à 6.

Il projette toutefois d'améliorer les formations en direction de l'insertion professionnelle dans le domaine spécifique « Droit - économie - gestion » ainsi que les relations avec les unités de recherche pour mieux délimiter les compétences des unes et de l'autre s'agissant des études doctorales, mais également un meilleur suivi des doctorants, éventuellement par la voie électronique.

Observations du président)





ED STIC
Université de Nice - Sophia Antipolis & MINES ParisTech
Algorithmes-Euclide-B
2000, route des Lucioles
B.P. 121
06903 Sophia Antipolis CEDEX

Sophia Antipolis, le 30 mai 2011

Nous remercions le comité pour son évaluation ainsi que pour ses recommandations.

Nous prenons bonne note de l'excellente qualité de notre adossement scientifique avec 5 laboratoires de très bon niveau et des partenaires industriels de tout premier plan. Nous prenons aussi bonne note de l'excellente attractivité, tant au niveau national qu'international, de notre ED, ainsi que du taux d'encadrement contrôlé et dans les normes. Nous apprécions le fait que les experts ont pris bien soin de noter la qualité de notre procédure de recrutement, local, national et international, et le fait que la plupart de nos doctorants ont effectivement trouvé une situation en accord avec leurs attentes.

Nous prenons aussi bonne note des efforts à faire afin que les doctorants puissent se sentir plus liés encore à l'ED et nous nous emploierons lors du quadriennal futur à améliorer plus encore le fonctionnement et le suivi des doctorants. Pour ce faire, nous travaillons actuellement à la mise en place d'une base de données qui permettra à la fois de faciliter les démarches courantes mais aussi d'améliorer le suivi des doctorants. De plus, une proposition de refonte des formations a déjà été élaborée et sera présentée au prochain conseil de l'ED.

L'équipe de direction de l'ED STIC.

Nice, le 23 mai 2011

Le Conseil de l'Ecole Doctorale 86 "Lettres, Sciences Humaines et Sociales" a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation rédigé par le Comité de visite du 19 janvier 2011. Il tient à remercier le Comité pour la qualité, la courtoisie et la précision des échanges, qui sont traduits dans la netteté concise des avis rendus. Il prend acte avec satisfaction de la reconnaissance des progrès accomplis au cours du contrat quadriennal qui s'achève pour améliorer le fonctionnement de l'Ecole, l'encadrement scientifique et la formation des doctorants.

Le Conseil a également pris bonne note des recommandations formulées et il en tiendra compte pour orienter les priorités de son action dans les années à venir, en particulier pour renforcer la communication interne et le rayonnement international. Sans doute le dossier transmis pour l'expertise n'était-il pas assez précis sur ce point. Nous prions le Comité de trouver en pièce jointe la rectification de cette erreur factuelle.

Les membres et doctorants de l'Ecole remercient le Comité pour ses remarques constructives et apprécient l'appui accordé à leur préoccupation sur l'insuffisance des financements institutionnels de thèse dans les recommandations formulées à l'établissement.

Ph. JANSEN
Directeur de l'ED LSHS

Réponse au Rapport d'Évaluation de l'ED 364 (ED.SFA)

Considérations générales

Objectifs

Les objectifs fondamentaux de toute ED sont pleinement atteints: bonne qualité des thèses, financement à 100% sur sources diversifiées, faible taux d'abandons, durée raisonnable (trois ans pour cible) et fort taux d'insertion professionnelle.

Les autres points sont des auxiliaires de ces objectifs (exemple: la formation a pour but d'améliorer la qualité du travail fourni et l'insertion professionnelle mais n'est pas un objectif en soi. Le « sentiment d'appartenance » à l'ED est encore bien moins un objectif!).

Variété disciplinaire

La forte variété disciplinaire de l'ED, qui représente une chance pour le potentiel intrinsèque d'interdisciplinarité, implique des difficultés importantes d'organisation qui se reflètent à la fois dans les procédures de recrutement, plus complexes que dans une ED dont le périmètre disciplinaire est bien délimité, et dans l'organisation des cours doctoraux qui nécessitent des investissements beaucoup plus importants. Ces investissements, à la fois en matériel et en personnel, ne se sont pas concrétisés en dépit des demandes réitérées de l'ED pendant les quatre dernières années. Le demi-poste administratif, initialement prévu par l'UNS cette année, a été écarté une fois de plus.

Communication

Le manque criant de moyens à la fois en personnel et financiers a pesé très lourdement sur la qualité de la communication. Les graves aléas de la gestion financière des ressources au niveau de l'Établissement de rattachement ont eu des répercussions de grande ampleur, comme en témoignent les mésaventures répétées du site web qui ont dans les faits empêché la mise en œuvre de plusieurs chantiers prévus pour le présent quadriennal.

Co-accréditation UNS-MINES ParisTech

Des synergies importantes se développent de plus en plus (thèmes de recherche en commun, mise en commun de matériel, de formations ...). Chaque établissement co-accrédité garde son indépendance et, à juste titre, sa culture: une "normalisation" conduirait à un appauvrissement plutôt qu'à un progrès.

Points spécifiques

Procédures de recrutement

Les modalités de recrutement sont détaillées dans le Bilan et sont scrupuleusement appliquées. L'entretien avec un jury a permis: d'éliminer des candidats dont le dossier académique semblait attractif (aussi bien sur contrat

ministère que sur financement spécifique et nominatif), de demander des formations interdisciplinaires complémentaires ou de déconseiller une mission d'enseignement. La complexité de la procédure est la conséquence de la forte variété disciplinaire de l'ED.

Participation des Doctorants à l'animation et vie de l'ED

Soutien de l'ED accordé à toutes les initiatives bien construites: "thésarderie", formations par les Doctorants pour les Doctorants et Forum Déclic (cf. Bilan). Remarques: (1) peu d'enthousiasme général y compris des difficultés pour trouver des représentants pour le Conseil de l'ED, (2) les Doctorants qui se sont impliqués par le passé ont tous eu besoin d'une quatrième inscription!

Suivi des doctorants

Méticuleux pour la composante MINES ParisTech. Pour l'UNS/USTV très pointilleux pour les dérogations à la durée et pour tous les cas nécessitant une attention particulière. Le suivi par un tuteur individuel tout au long de la thèse déjà en place dans certaines Unités de Recherche. (cf. commentaires dans le Projet pour plus de détails).

Formations

L'ED ne recourt aux formations de M2 que pour des cas spécifiques. (cf. commentaires du Projet pour points ultérieurs).

Interdisciplinarité

En évolution (cf. détails dans le Projet).

Projet

Le rapport affirme "*Peu de changements sont prévus dans le fonctionnement de l'ED ...*". En réalité il était déjà prévu de remédier à la majeure partie des points faibles évoqués par des mesures spécifiques (cf. Projet):

Formations – développements déjà prévus dans le secteur chimie et en astrophysique (avec projet détaillé à élaborer), évolution dans le secteur matériaux, politique interdisciplinaire prévue dans le projet avec formations communes avec trois autres EDs (SVS, STIC et DESPEG).

Interdisciplinarité – évolution prévue avec intervention directe (exemple; incitation à travers le fléchage interne de Contrats de Thèse) dans les secteurs matériaux, écosystèmes et bio-mathématiques.

Suivi des Doctorants – généralisation du tutorat (recommandée par le rapport) déjà prévue.

Communication – actions prévues en plus des manifestations déjà existantes (exemple; actions à travers les Unités de Recherche, lieu d'insertion privilégié pour les Doctorants).

Site web

Presque terminé après maintes difficultés, contribue déjà actuellement à une forte amélioration de la communication.

Collège des études doctorales de l'université de Nice-Sophia Antipolis

Observations du CED aux rapports d'évaluation de l'AERES sur les ED 84 (3Sciences et technologies de l'information et de la communication », 85 (« Sciences de la vie et de la santé »), 86 (« Lettres, Sciences humaines et sociales »), 364 (« Sciences fondamentales et appliquées »), 463 (« Sciences du Mouvement humain »), 513 (« Droit, Sciences politiques, économiques et de gestion »)

Ces observations portent sur les formations professionnalisantes proposées par le CED.

Les capacités d'accueil des ateliers sont jugées insuffisantes : l'Aeres fait état des difficultés rencontrées par les doctorants pour s'inscrire et de leur amertume.

Il convient d'abord de préciser que ces problèmes de saturation concernent quatre ateliers : anglais de la conférence et de la publication ; management d'équipe/leadership et prise de parole en public. D'une part nous avons demandé des devis aux deux prestataires de service pour **augmenter le nombre de groupes en 2012, mais aussi en démarchant d'autres prestataires capables de fournir les mêmes prestations à coûts moins élevés**. D'autre part, **la création d'une formation d'anglais (écrit et oral) en e-learning** va permettre de compléter les enseignements en anglais qui sont les plus prisés. Nous rappelons aussi que le budget du CED a été réduit de 6 000 euros pour l'année 2011.

Les rapports de l'Aeres ne mentionnent pas les difficultés de gestion des flux dues à **l'absence de discipline d'un grand nombre de doctorants** : absence de respect des dates d'inscription, absence de réponse aux sollicitations du secrétariat du CED (adresse électronique non valide, courriel non consulté régulièrement), désinscriptions tardives et nombreuses qui désorganisent régulièrement les groupes. Les formateurs se plaignent de ces désinscriptions. Un exemple avec l'atelier innov@doc (ex-doctoriales) parfaitement adapté à la création d'entreprise innovante : supprimé en 2009 par l'ex-directeur du CED en raison des désinscriptions, reconduit en 2010 malgré douze désistements qui ont sensiblement renchéri le coût de la formation.